

Entreprises : anticipez le monde bas carbone en évaluant votre stratégie carbone grâce au projet ACT

ACT

ACT (**Assessing low Carbon Transition**) est une méthodologie d'évaluation de la stratégie des entreprises vis à vis des exigences d'un monde bas carbone. Reconnue à l'international, elle a été développée par l'ADEME et le CDP.

L'évaluation détaillée est synthétisée par une note reposant sur trois critères : performance, cohérence globale et tendance. Elle prend la forme suivante :



1. Performance : chiffre compris entre 1 et 20
2. Cohérence : lettre comprise entre A et E
3. Tendance : + (amélioration), - (dégradation), = (stable)

www.actinitiative.org

Contexte et objectif du projet

L'accord de Paris modifiera nos modes de production et de consommation et il est désormais essentiel que les entreprises anticipent le monde bas carbone de demain. Pour cela, l'ADEME a développé avec le CDP le dispositif ACT sur la stratégie carbone des entreprises (cf. encadré). La méthode pour le secteur du transport vient d'être élaborée par un groupe de travail technique (TWG) réunissant les experts et parties prenantes de ce secteur

Avant son déploiement, l'objectif de ce projet est d'expérimenter la méthodologie ACT auprès des entreprises du secteur du transport afin de vérifier sa pertinence et sa robustesse. Ce projet est financé par le programme européen EIT Climate-KIC.

Vos bénéfices

- Obtenez **gratuitement** une évaluation de votre stratégie bas carbone par un consultant formé à la méthodologie ACT
- Soyez impliqué dans un dispositif innovant permettant de comparer votre stratégie climat avec une trajectoire de décarbonation sectorielle et pertinente et identifiez vos points d'amélioration
- Bénéficiez le cas échéant d'une formation à la méthode ACT pour gagner en autonomie sur votre stratégie carbone.
- Communiquez à vos partenaires et investisseurs vos efforts en matière de réduction des émissions de GES
- Améliorez la méthodologie ACT en partageant votre expérience
- Impliquez votre personnel sur la performance environnementale de votre entreprise

Accompagnement, méthodologie de travail et calendrier

Pendant tout ce projet, vous serez accompagné gratuitement par un consultant formé à la méthodologie ACT. Il vous appuiera sur la collecte des données et évaluera votre stratégie carbone au regard des informations collectées. Il vous restituera ensuite cette évaluation de façon personnalisée.

Une implication de 5 à 10 jours homme au total est à prévoir dans votre entreprise selon votre niveau d'appropriation de la dimension carbone et climat.



Précisions sur le secteur couvert :

Opérateurs de transport et fournisseurs de services de transport, pour passagers et marchandises :

- Routier
- Maritime
- Ferroviaire
- Aérien

Modalités de candidature

Vous devez demander et déposer vos dossiers de candidature **avant le 11/05/2020** aux adresses électroniques suivantes : edouard.fourdrin@ademe.fr / anais.goburdhun@ademe.fr / esther.stoakes@cdp.net / dua.zehra@cdp.net / alice.depalma@cdp.net

L'entreprise candidate doit prendre connaissance et signer l'acte d'engagement. Elle devra également remplir le dossier de candidature.

Sélection des entreprises

Cette expérimentation est limitée à 15 entreprises. L'ADEME et le CDP sélectionneront les candidats au regard de leur appartenance au secteur visé et s'intéresseront aux motivations de chacun pour participer à cette expérimentation.

L'ADEME et le CDP souhaitent également constituer un échantillon d'entreprises équilibré sur les aspects suivants :

- Taille de l'entreprise
- Répartition géographique
- Activités exercées

Il est également important que l'entreprise puisse assurer sa participation pendant toute la durée du projet.